



Le lynchage de Mouammar Kadhafi

Par [Thierry Meyssan](#)

Mondialisation.ca, 21 octobre 2011

Le Réseau Voltaire 21 octobre 2011

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Analyses: [LE MAGHREB](#)

La mort de Mouammar el-Kadhafi a été saluée par une explosion de joie dans les palais gouvernementaux occidentaux à défaut de l'être par le peuple libyen. Pour Thierry Meyssan, cet assassinat militairement inutile n'a pas été perpétré par l'Empire uniquement pour l'exemple, mais aussi pour déstructurer la société tribale libyenne.

Jeudi 20 octobre 2011, vers 13 h 30 GMT, le Conseil national de transition libyen a annoncé la mort de Mouammar el-Kadhafi. Bien que confus, les premiers éléments laissent à penser qu'un convoi de voitures a tenté de quitter Syrte assiégée et a été bloqué et partiellement détruit par un bombardement de l'OTAN. Des survivants se seraient mis à l'abri dans des canalisations. M. Kadhafi, blessé, aurait été fait prisonnier par la brigade Tigre de la tribu des Misrata qui l'aurait lynché.

Le corps du « Guide » de la Grande Jamahiriya arabe socialiste n'a pas été conservé dans sa ville natale de Syrte, ni transporté à Tripoli, mais acheminé comme trophée par les Misrata dans la ville éponyme.

La tribu des Misrata, qui a longtemps hésité à choisir son camp et est quasi absente du CNT, aura finalement investi Tripoli après son bombardement par l'OTAN, et aura lynché Mouammar el-Kadhafi après le bombardement de son convoi par l'OTAN. Elle aura même transféré son corps dans sa ville pour marquer son triomphe. En juillet, le « Guide » aura maudit les Misrata, leur enjoignant de partir à Istanbul et Tel-Aviv, faisant allusion au fait que leur tribu est issue de juifs turcs convertis à l'islam.

Un flot de commentaires préparés à l'avance a été déversé instantanément par les médias atlantistes visant à diaboliser Mouammar el-Kadhafi et, de la sorte, à faire oublier les conditions barbares de sa mort.

Les principaux dirigeants de la Coalition ont salué la mort de leur ennemi comme marquant la fin de l'opération « Protecteur unifié ». Ce faisant, ils admettent implicitement que celle-ci ne visait pas à mettre en œuvre la Résolution 1973 du Conseil de sécurité, mais à renverser un régime politique et à en tuer le leader, alors même que l'assassinat d'un chef d'État en exercice est interdit en droit états-unien et universellement condamné.

De plus, le lynchage de Mouammar el-Kadhafi montre la volonté de l'OTAN de ne pas le déférer à la Cour pénale internationale qui n'aurait pas été plus en mesure de le condamner pour crime contre l'humanité que le Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie ne put prouver la culpabilité de Slobodan Milosevic malgré deux ans de procès.

Dans le torrent de boue déversé par les médias atlantistes pour salir sa mémoire,

reviennent en boucle des accusations mensongères, ce qui montre a contrario que ces médias disposent de peu d'éléments authentiques utilisables à charge.

Ainsi revient l'affaire de l'attentat contre la discothèque La Belle à Berlin (5 avril 1986, 3 morts), jadis utilisée comme prétexte par l'administration Reagan pour bombarder son palais et tuer sa fille (14 avril 1986, au moins 50 morts). À l'époque, le procureur allemand Detlev Mehlis (celui qui truquera deux décennies plus tard l'enquête sur l'assassinat de Rafik el-Hariri) s'appuya sur le témoignage de Mushad Eter pour accuser un diplomate libyen et son complice Mohammed Amairi. Cependant, la télévision allemande ZDF découvrit plus tard que Mushad Eter est un faux témoin et un vrai agent de la CIA, tandis que le poseur de bombe Mahammed Aamiri est un agent du Mossad [1].

Ou encore, l'affaire de l'attentat de Lockerbie (21 décembre 1988, 270 morts) : les enquêteurs identifièrent le propriétaire de la valise contenant la bombe et son retardateur sur la foi du témoignage d'un commerçant maltais qui avait vendu un pantalon se trouvant également dans la valise piégée. La justice écossaise mit alors en accusation deux agents libyens Abdelbaset Ali Mohmed Al Megrahi et Al Amin Khalifa Fhimah et le Conseil de sécurité prit des sanctions contre la Libye. En définitive, pour obtenir la levée des sanctions, la Libye accepta d'extrader ses deux agents (le premier fut condamné à la prison à vie, le second fut innocenté) et de payer 2,7 milliards de dollars d'indemnités, tout en persistant à proclamer sa complète innocence. En définitive, en août 2005, un des chefs d'enquête écossais déclara que la pièce à conviction principale, le retardateur, avait été déposé sur les lieux par un agent de la CIA. Puis l'expert qui avait analysé le retardateur pour le tribunal admit l'avoir lui-même fabriqué avant que la CIA ne le dépose sur les lieux. Enfin, le commerçant maltais reconnu avoir été payé 2 millions de dollars pour porter un faux témoignage. Les autorités écossaises décidèrent de réviser le procès, mais l'état de santé d'Abdelbaset Ali Mohmed Al Megrahi ne le permit pas.

L'actuelle campagne de désinformation comprend aussi un volet sur le train de vie décrit comme somptueux du défunt et sur le montant pharaonique de sa fortune cachée. Or, tous ceux qui ont approché Mouammar el-Kadhafi, ou simplement ceux qui ont visité sa maison familiale et sa résidence après leur bombardement peuvent attester qu'il vivait dans un environnement comparable à celui de la bourgeoisie de son pays, bien loin du bling bling de son ministre du Plan, Mahmoud Jibril. De même, aucun des États qui traquent la fortune cachée des Kadhafi depuis des mois n'a été en mesure de la trouver. Toutes les sommes significatives saisies appartenaient à l'État libyen et non à son « Guide ».

À l'inverse, les médias atlantistes n'évoquent pas le seul mandat d'arrêt international émis par Interpol contre Mouammar el-Kadhafi avant l'offensive de l'OTAN. Il était accusé par la Justice libanaise d'avoir fait disparaître l'imam Moussa Sadr et de ses accompagnateurs (1978). Cet oubli s'explique par le fait que l'enlèvement aurait été commandité par les États-Unis qui voulaient éliminer l'imam chiite avant de laisser l'ayatollah Rouhollah Khomeiny rentrer en Iran, de peur que Sadr n'étende au Liban l'influence du révolutionnaire iranien.

Les médias atlantistes n'évoquent pas non plus les critiques que des organisations de la Résistance anti-impérialiste et nous-mêmes avons formulées contre Mouammar el-Kadhafi : ses compromis récurrents avec Israël.

Pour ma part, je peux attester que, jusqu'à la bataille de Tripoli, le « Guide » a négocié avec des émissaires israéliens, espérant parvenir à acheter la protection de Tel-Aviv. Je dois aussi

attester que, malgré mes critiques sur sa politique internationale, et le dossier complet à ce sujet que la DCRI française lui a aimablement communiqué à mon sujet en juillet dans l'espoir de me faire arrêter, Mouammar el-Kadhafi m'a accordé sa confiance et m'a demandé d'aider son pays à faire valoir ses droits aux Nations Unies [2] ; un comportement bien éloigné de celui d'un tyran.

Les médias atlantistes n'ont pas non plus cité les ingérences que j'ai condamnées de la Libye dans la vie politique française, notamment le financement illégal des campagnes électorales présidentielles de Nicolas Sarkozy et de Ségolène Royal. Le « Guide » avait en effet autorisé son beau-frère Abdallah Senoussi à corrompre les deux principaux candidats en échange de la promesse de l'amnistier ou de faire pression sur la Justice française pour clore son dossier pénal [3].

Surtout, les médias atlantistes n'évoquent pas l'œuvre principale du « Guide » : le renversement de la monarchie fantoche imposée par les anglo-saxons, le renvoi des troupes étrangères, la nationalisation des hydrocarbures, la construction de la Man Made River (les plus importants travaux d'irrigation au monde), la redistribution de la rente pétrolière (il fit d'une des populations les plus pauvres du monde, la plus riche d'Afrique), l'asile généreux aux réfugiés Palestiniens et l'aide sans équivalent au développement du Tiers-monde (l'aide libyenne au développement était plus importante que celle de tous les États du G20 réunis).

La mort de Mouammar el-Kadhafi ne changera rien au plan international. L'événement important était la chute de Tripoli, bombardée et conquise par l'OTAN —certainement le pire crime de guerre de ce siècle—, suivie de l'entrée de la tribu des Misrata pour contrôler la capitale. Dans les semaines précédant la bataille de Tripoli, l'écrasante majorité des Libyens ont participé, vendredi après vendredi, à des manifestations anti-OTAN, anti-CNT et pro-Kadhafi. Désormais, leur pays est détruit et ils sont gouvernés par l'OTAN et ses fantoches du CNT.

La mort du Guide aura par contre un effet traumatique durable sur la société tribale libyenne. En faisant tuer le leader, l'OTAN a détruit l'incarnation du principe d'autorité. Il faudra des années et beaucoup de violences avant qu'un nouveau leader soit reconnu par l'ensemble des tribus, ou que le système tribal soit remplacé par un autre mode d'organisation sociale. En ce sens, la mort de Mouammar el-Kadhafi ouvre une période d'irakisation ou de somalisation de la Libye

Notes

[1] Enquête du magazine *Frontal*, diffusée par la ZDF le 28 août 1998.

[2] Ce que j'ai fait à titre militant, sans rémunération aucune. Ndlr

[3] Abdallah Senoussi avait été condamné par contumace en France pour l'attentat contre le DC-10 d'UTA (19 septembre 1989, 170 morts) durant la guerre du Tchad.

Thierry Meyssan : *Intellectuel français, président-fondateur du [Réseau Voltaire](#) et de la conférence [Axis for Peace](#). Il publie des analyses de politique étrangère dans la presse arabe, latino-américaine et russe. Dernier ouvrage en français : [L'Effroyable imposture : Tome 2, Manipulations et désinformations](#) (éd. JP Bertand, 2007).*

Articles Par : [Thierry Meyssan](#)

A propos :

Intellectuel français, président-fondateur du Réseau Voltaire et de la conférence Axis for Peace. Dernier ouvrage en français : L'Effroyable imposture : Tome 2, Manipulations et désinformations (éd. JP Bertrand, 2007).

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca